

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [mathis-hamilton-cssphares-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/aacd6d48a779c74607a0bc75)
<https://www.cadre21.org/membres/aacd6d48a779c74607a0bc75>

Date d'obtention : 2025-02-24 15:43:23

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que la méthode d'intervention sexto a été construite avec beaucoup de partenaires pour nous permettre de gérer les sextos dans nos écoles secondaires. Nous travaillons tout le monde en collaboration avec le service de police et le DPCP dans le but d'assurer une bienveillance et de l'aide rapide pour nos jeunes. Elle nous permet de rester dans notre mandat et de faire chacun notre bout de chemin dans l'intervention en cours. La méthode Sexto vient encadrer nos interventions et la démarche à suivre pour permettre la sécurité et l'efficacité lors de partages de photos à caractères sexuelles. Notre but est de protéger les victimes et leur offrir un service adéquat.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

La formation va me permettre de savoir gérer ce type d'intervention. Elle me permet de comprendre les étapes de l'intervention et la marche à suivre pour intervenir. Elle va m'aider à encadrer mes futurs jeunes vivant ceci et à faire mon travail adéquatement. Je vais savoir comment travailler en collaboration avec mes partenaires extérieures pour offrir le meilleur service possible aux jeunes dans cette situation difficile.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

- Je vais faire attention pour suivre la procédure adéquatement pour offrir le meilleur service aux jeunes impliqués.
- Je vais faire attention à ne pas voir aucunes photos à caractères sexuelles.
- Je vais faire attention à nuire à mes partenaires extérieurs dans leurs interventions..
- Je vais confisquer le téléphone de l'élève ayant possession de photos à caractères sexuels dans son téléphone et le mettre dans un scellé de police.
- Je vais faire mon bout de travail dans la chaîne d'intervention.